



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq, du mois de juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'hôtel de ville à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 32

Date de convocation : 19/06/2025

**PRESENTS** : M. Michel LAFONT, M. Cyril AUBERT-GEOFFROY, Mme Jocelyne COUE DA SILVA, M. Jean-Louis DANOIS, Mme Noémie FOIN, M. Michel GLINEL, M. Olivier GRASSI, Mme Flavie HERPIN, Mme Véronique HULMEL, Mme Sarah IUNG, M. Patrice KARCHER, Mme Nelly LAVILLE, Mme Mathilde LEJEUNE, Mme Myriam LETELLIER, M. Mickaël LHOTELLIER, M. Dominique MARIE, Mme Cécile PARENT, M. Thierry PITEL, Mme Agnès SOLT, M. François TOUYON, Mme Laurence TROLET, Mme Marie-Claude VERGNAUD,

**POUVOIRS** : M. Jean-Pierre BALAS à Mme Agnès SOLT, M. Jérôme BENOIST à Mme Myriam LETELLIER, M. Franck de SAINT ROMAN à Mme Flavie HERPIN, Mme Muriel GAGER à Mme Cécile PARENT, Mme Cécile LEMARCHAND à M. Dominique MARIE, Mme Lalia LESAGE à Mme Laurence TROLET, M. Didier LHERMITE à M. Michel LAFONT, Mme Sabrina SERGEANT à M. François TOUYON,

**ABSENTS** : M. François THORETTON, M. Benoît VICTOR

**Secrétaire de séance** : Mme Nelly LAVILLE

**Présents** : 22

**Votes exprimés** : 30

### 0-1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Nelly LAVILLE est élue secrétaire de séance

#### 1. MAIRE

Le conseil municipal a

##### 1.1. Election d'un maire adjoint

élu à bulletin secret Mme Sarah IUNG en qualité de 7<sup>ème</sup> adjoint,

25 votes POUR  
5 votes BLANC

##### 1.2. Indemnités de fonction d'un élu

attribué l'indemnité au 7<sup>ème</sup> maire-adjoint sur la base de l'indice brut terminal de la Fonction Publique au taux de 19,80% et de 15% de chef-lieu de canton,

26 voix POUR

4 Abstentions (Mmes Cécile LEMARCHAND, Flavie HERPIN et MM. Dominique MARIE et Franck de SAINT ROMAN)

Arrivée de M. Franck de SAINT ROMAN avec le pouvoir de M. François THORETTON

**Présents** : 23

**Votes exprimés** : 31

##### 1.3. Projet de territoire

approuvé le nouveau projet de territoire à 10 ans,

décidé de mettre à disposition du public afin que les futurs candidats puissent s'approprier le projet commun en 2026,

27 voix POUR

4 Abstentions (Mme Flavie HERPIN et MM. Franck de SAINT ROMAN, Olivier GRASSI et François THORETTON)

#### 2. RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil municipal a

##### 2.1. Adopté le procès-verbal du 21 mai 2025

à l'unanimité

##### 2.2. Pris acte du compte rendu des décisions prises en mai 2025

prise d'acte

### 2.3. Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

**approuvé** le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)  
**approuvé** la nomination des assistants de prévention,

à l'unanimité

### 2.4. Modification du RIFSEEP

**approuvé** la modification du RIFSEEP pour les assistants de prévention,

à l'unanimité

### 2.5. Convention avec le Centre de Gestion du Calvados pour la mission d'ACFI

**approuvé** la convention avec le Centre de gestion, pour la mission d'agent en charge de la fonction d'inspection

à l'unanimité

### 2.6. Résiliation du contrat de médecine de prévention avec la MIST et adhésion au service de santé au travail du Centre de Gestion du Calvados

**approuvé** la résiliation de contrat avec la MIST

**approuvé** la convention d'adhésion au service de santé au travail du Centre de Gestion du Calvados,

à l'unanimité

### 2.7. Modification du tableau des emplois et des effectifs

**adopté** le tableau des emplois et des effectifs,

**approuvé** la modification du tableau des emplois et des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 et du 15 novembre 2025

à l'unanimité

### 2.8. Règlement de formation

**approuvé** le règlement de formation tel que présenté et annexé à la présente délibération.

à l'unanimité

### 2.9. Avenant 3 à la convention d'adhésion au Service Commun Etudes Juridiques et Contentieux

**approuvé** les termes de l'avenant à la convention signée avec la communauté urbaine de Caen la Mer,

à l'unanimité

## 3. URBANISME

Le conseil municipal a

### 3.1. Choix de la maîtrise d'œuvre pour le cœur de bourg à Bretteville l'Orgueilleuse

**approuvé** le classement du rapport d'analyse des offres de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 4 juin,  
**validé** l'attribution du marché pour l'aménagement du cœur de bourg de Thue et Mue pour un montant de 329 720 € HT (honoraires provisoires et hors options) au groupement de maîtrise d'œuvre porté par Mozaïc,  
**approuvé** le versement des indemnités à hauteur de 10 000 € HT aux trois équipes conformément au règlement de consultation, étant précisé que pour l'équipe attributaire du marché, cette indemnité viendra en déduction des honoraires.

à l'unanimité

## 4. ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal a

### 4.1. Demande d'avis sur le projet de parc photovoltaïque au sol à Loucelles

**émis** un avis favorable sous réserve du respect strict des conditions énoncées :

- 1) atténuer la covisibilité entre le projet et le domaine de la cour des Lys par tout moyen (haies, etc.)
- 2) raccorder le projet au poste source de Creully et non à celui de Le Mesnil Patry (poste source de l'Odon) du fait :
  - a. D'un tracé de raccordement qui emprunterait des voiries neuves notamment à Putot en Bessin (commune déléguée de Thue et Mue)
  - b. D'un projet en cours pour des panneaux photovoltaïques au sol au Mesnil Patry. Ce projet sera relié au poste source de l'Odon (à moins de 800m à vol d'oiseau), poste source qui pourrait ne pas avoir la capacité d'accueillir les deux projets de Loucelles et de Thue et Mue.

à l'unanimité

## 5. ACTIONS SOCIALES

Le conseil municipal a

### 5.1. Conseil Départemental : Fonds de Solidarité pour le Logement

**accordé la contribution** au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) à hauteur de 1 052,13 €, soit 0,17 € par habitant,

à l'unanimité

## **6. EDUCATION ENFANCE JEUNESSE**

Le conseil municipal a

6.1. Convention avec la commune du Fresne Camilly pour le gymnase  
**approuvé** la convention d'utilisation du gymnase Victor Lorier avec la commune du Fresne-Camilly,

à l'unanimité

6.2. Avenant aux conventions avec le Fresne Camilly et Cairon pour les tarifs de transports  
**fixé** la tarification du transport au bénéfice des communes de Cairon et Le Fresne-Camilly au 1<sup>er</sup> septembre 2025

à l'unanimité

## **7. BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE**

Le conseil municipal a

7.1. Acquisition de parcelles de long du Chironne  
**autorisé** le maire ou son représentant à signer les actes d'acquisition desdites parcelles pour un montant de 8 € par m<sup>2</sup> soit 1 212 € pour l'AI0114, 490,24 € pour l'AI0110 et 723,20 € pour l'AI0105,  
**dit** que les frais d'acquisition seront à la charge de la commune,

à l'unanimité

## **8. CHEUX**

Le conseil municipal a

8.1. Vente de parcelles à la Communauté Urbaine pour la voie douce à Cheux  
**vendu** une partie des parcelles 157 YC 1 (emprise d'environ 1 970 m<sup>2</sup>) et ZB 1 (emprise d'environ 1 853 m<sup>2</sup>) nécessaires à l'aménagement d'une voie verte et d'une haie bocagère à la communauté urbaine de Caen La Mer à l'euro symbolique compte tenu du motif d'intérêt général,  
**acté** la prise en charge par la communauté urbaine de Caen la mer de l'indemnité d'éviction au prix de 1,50€/ m<sup>2</sup> pour la parcelle ZB 1, des frais de géomètres et des frais de l'acte notarié.

à l'unanimité

## **9. PUTOT EN BESSIN**

Le conseil municipal a

9.1. Nom de la salle polyvalente : Jim PARKS et nom de la nouvelle salle : Frédérick JEANNE  
**donné** le nom de salle Jim PARKS à la salle polyvalente de Putot-en-Bessin,  
**donné** le nom de Frédérick JEANNE à la nouvelle salle de réunion de Putot-en-Bessin,  
**décidé de la mise en place** la signalétique nécessaire,  
**décidé d'organiser** une cérémonie d'inauguration pour officialiser ces nouvelles dénominations,

à l'unanimité

